TUG

TRAIT D'UNION GŒULZINOIS N°25

DÉCEMBRE 2023 - JANVIER 2024

RETOUR EN IMAGES SUR LES ÉVÉNEMENTS DE CES DERNIÈRES SEMAINES

TRAVAUX D'ADAPTATION DU LOGEMENT, DES AIDES SONT POSSIBLES

AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE ATTEINTE AVEC LA PICO-CENTRALE HYDRO-ÉLECTRIQUE

Le mot du Maire

Chères Gœulzinoises,
Chers Gœulzinois,
Chers amis,

Alors que l'histoire se répète, que notre pays subit de nouveau les assauts de terroristes et craint de remettre le masque "Covid", la vie de nos communes dans nos contacts ne peut que s'en trouver impactée.

Au gré des diverses actualités, aussi anxiogènes que dramatiques que nous subissons au quotidien, mesurons donc chaque jour la chance que celle d'habiter Gœulzin. Ne boudons pas ce plaisir !

Cette année encore, le 3ème quadrimestre 2023 a été riche en rencontres.

• En septembre, nous accueillions notre nouvelle directrice de l'école Mireille du Nord Mme Dorothée SARAZIN et quelques nouveaux élèves. Lors de différentes réunions de travail, nous avons évoqué des projets pour l'année scolaire en cours.

L'école et la jeunesse restent une de nos priorités en termes de moyens à leur consacrer. L'opération "pass activités" sport et culture, avec les 108 cartes à 30€ (3240 €) en octobre joint aux 130 cartes cadeaux (17€) de Noël enfants de Gœulzin en sont un exemple.

• C'était aussi le temps des élections sénatoriales ; nous avons eu la visite de 5 candidats aux sénatoriales du Nord qui ont pris connaissance de nos projets et de problèmes actuels (notamment le financement du pont du Golf fermé)

• Le mois suivant, s'est achevée l'enquête publique finalisant la procédure simplifiée de modification du P.L.U. requise pour le transfert des activités de TG-TP locataire de locaux rue J Ferry vers l'ancien site d'une casse autos à l'entrée du village, permettant ainsi la sauvegarde d'une trentaine d'emplois. L'accord préfectoral doit nous parvenir rapidement et permettre ainsi l'achèvement des bâtiments.

• C'est également avec un grand plaisir que nous avons participé à différents repas qui sont toujours l'occasion d'échanges constructifs et de rencontres en toute convivialité et amitié. Ce fut le cas avec l'amicale des Anciens Combattants ce 11 novembre qui marquait le 105ème anniversaire de la fin de la 1ère guerre mondiale, puis les 3 et 10 décembre avec respectivement le club de L'Amitié et le repas de Noël offert à une centaines d'Ainés cette année.

Notre commune continuera de s'occuper avec respect.de ses Anciens Combattants et de ses Ainés qui ont bénéficié d'un colis pour ce Noël 2023, distribué par les conseillers municipaux, signe de notre affection collective.

• En présence de notre cabinet d'Assistance à Maîtrise d'Œuvre et du géomètre de l'opération "route de Roucourt", une réunion de travail s'est déroulée en mairie le 29 novembre avec une quinzaine de propriétaires fonciers le long de cette route dans une ambiance sérieuse et correcte. (Objectifs ; présenter le projet, fixer les délais, convenir des accès à aménager pour permettre l'accès à leurs parcelles). Le prochain rendez-vous sur le terrain pour borner les parcelles sera fixé prochainement (fin des travaux prévue en septembre 2024).

Même si le contexte financier pour les communes est très difficile en cette fin d'année, notre ambition d'investir pour Gœulzin est restée intacte.

Aussi, en responsabilité, mais en tenant compte des fortes contraintes financières (contexte inflationniste, baisses des dotations de l'état en euros constants, hausse des prix des matériaux) nous continuons d'agir et de moderniser notre village.

De 2023 à la fin du mandat en mars 2026, nous poursuivrons notre programme d'investissements arrêté à la somme de **3 580 000 € TTC.**

La correcte santé financière de la commune et le bouclage du Plan Pluriannuel des Investissements avec la notification des subventions indispensables à leurs réalisations, nous le permettent.

"ne pas augmenter les taux d'imposition communaux en 2024 qui seront restés donc inchangés depuis 2014 "

Seront réalisés principalement la route de Roucourt, les rues de Douai et Ferry avec enfouissement des réseaux et aménagements de places de stationnement, le dégrilleur de la micro-centrale, une fourgonnette 100% électrique pour le service technique, une nouvelle chaudière au gaz haute condensation couplé au chauffage des bâtiments publics contrôlé électroniquement, achats de terrains en cœur de village, végétalisation de la cour de l'école et de la place du Souvenir du Général de Gaule.

À la réunion du dernier conseil municipal de 01 décembre, j'ai annoncé que le résultat attendu pour cette année 2023 serait bon en dépit des baisses des dotations

de l'état et des augmentations des charges évoquées dans le précédent numéro du T.U.G.

"L'équipe municipale, en mars 2026, aura des marges de manœuvre importantes pour poursuivre les travaux de rénovation"

C'est la résultante des économies toujours recherchées sur les dépenses avec notamment l'autonomie énergétique électrique que nous procure la petite centrale hydro-électrique. (article page 14-15).

C'est pour cette raison que je proposerai au conseil des comptes en mars prochain de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux en 2024. qui seront restés donc inchangés depuis 10 ans si le conseil vote cette délibération.

Au 31 décembre 2023, la capacité de désendettement de la commune, c'est-à-dire le temps nécessaire pour rembourser nos dettes (limitées au prêt contracté pour financer 30% des travaux du cimetière) sera inférieur à une année de fonctionnement. C'est un très bon ratio.

Cela indique que l'équipe municipale que les Gœulzinois désigneront en mars 2026, aura des marges de manœuvre importantes pour poursuivre les travaux de rénovation de notre village en retrouvant si nécessaire, des possibilités d'emprunter auprès des banques. Celles-ci sont sensibles à ce ratio de désendettement comme à celui du taux d'épargne brute annuelle qui s'élève à 18,2 % en 2023 (épargne brute / recettes de fonctionnement).

Comme c'est la tradition, les traditionnelles décorations ornent à nouveau les rues de notre village et sa mairie.

Elles nous accompagneront jusqu'aux fêtes de cette fin d'année 2023 que je vous souhaite au nom du conseil et du personnel municipal, joyeuses et chaleureuses, entourés de tous ceux qui vous sont chers.

Je vous invite à vous retrouver le mercredi 10 janvier 2024 dès 18h00 dans notre salle du Cadran Solaire pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Ce sera ainsi l'occasion de revenir sur les faits marquants de l'année écoulée et de vous annoncer nos projets.
D'ici là, passez toutes et tous de belles fêtes !

Bien amicalement,
Le Maire
Francis Fustin

Tribune libre

Le vent souffle et les feuilles s'amassent comme les hausses de toutes sortes, les une gênent le fonctionnement de la centrale, les autres vident nos économies.

Il en est de même de l'argent public, mal employé, nos impôts devant servir notre quotidien et non l'image de marque de tel ou tel homme politique, plus soucieux d'asseoir son pouvoir, que de la réelle utilité des réalisations pharaoniques pour lesquelles, nous aurons sans doute et pour longtemps, à payer les pots cassés, un peu comme pour le tram!

Et notre avenir qui se joue au quotidien, en remettant sans cesse en jeu notre indépendance énergétique, celle de la défense, toujours au bénéfice d'une logique du profit à tout prix…

Et sans cesse, les bienfaits du numérique ? Quand cesserons nous d' être menottés par les nouvelles technologies.

Bientôt, nous serons comme en Chine bloqués de tous côtés : plus le droit d'utiliser son argent comme l'on veut : un compte bancaire où l'État va puiser sans demander notre accord, une dévaluation d'office rabotant nos économies…

Allons, tout cela ne peut pas se réaliser car nous croyons encore au Père Noël…

Le rôle d'un élu est de s'opposer à ces dérives.

Bonnes fêtes de fin d année à toutes et à tous.

Monique Lecq,
Luigi Secci,
Denis Lamy

Tribune ouverte à la liste minoritaire. Article 25 du Règlement intérieur du conseil municipal, délibération votée le 23 mai 2020. Tribune reçue le 19 décembre 2023.

RETOUR EN IMAGES

15 septembre

Retraite aux lampions et spectacle pyrotechnique

La tradition perdure : chaque année en septembre, le week-end de la Foire aux puces s'inaugure le vendredi soir avec la retraite aux lampions, suivie d'un spectacle pyrotechnique tiré depuis le Golf. La soirée du vendredi 15 septembre a été un grand succès, avec une participation massive, établissant même un record d'affluence !

Une petite nouveauté a ajouté une touche spéciale à l'événement cette année : les adultes ont également eu droit à leurs flambeaux, une initiative qui n'est pas passée inaperçue.

Un événement organisé par la Municipalité.

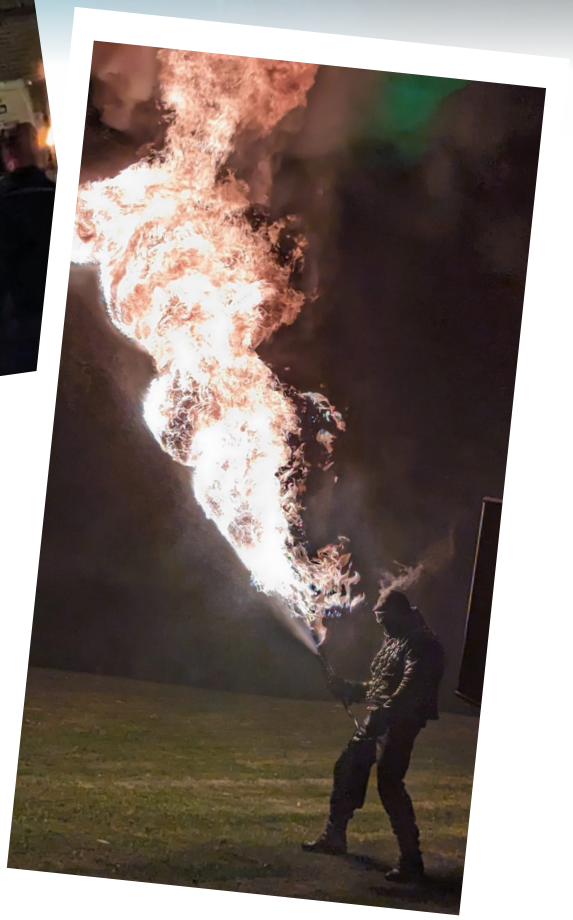

16 septembre

Foire aux puces

Comme chaque année les bénévoles du Comité de la Foire aux puces ont organisé la brocante et le repas moules-frites. Merci à eux pour leur mobilisation.

Les festivités ont été enrichies par la présence de l'association gœulzinoise Skullprod, qui a ajouté une note musicale captivante avec les concerts de Lady Tinguette, Mic Mac Blues, et Lonely Jake. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cet événement un succès mémorable.

2 novembre

Tempête Ciaran : des vitraux endommagés à l'église

La tempête Ciaran du 2 novembre dernier a laissé son empreinte lors des funérailles de notre doyenne, Mme Lucienne Mercier, décédée à l'âge de cent deux ans.

Deux vitraux de l'église Saint-Jacques-le-Majeur ont été endommagés par des rafales de vent soudaines.

Un premier devis, d'un montant dépassant les 16 000 €, a été soumis à notre compagnie d'assurance pour la remise en état de ces vitraux.

Une réflexion approfondie sera entreprise en janvier afin d'envisager, sur une période de deux ou trois années, le remplacement des huit vitraux fortement détériorés par l'usure du temps.

RETOUR EN IMAGES

30 septembre

Nettoyage éco-citoyen

Lors de la 9e édition du Nettoyage Eco-citoyen ce samedi 30 septembre, élus et résidents se sont unis pour assainir nos rues et espaces verts en ramassant une variété de déchets, petits et grands. Les zones les plus touchées par cette accumulation se situent aux entrées de notre village, notamment dans les fossés.

Nous tenons à exprimer notre sincère reconnaissance envers tous les participants qui ont contribué à cette action bénévole et écologique. Merci pour votre engagement en faveur de notre communauté et de l'Environnement. A tous les autres, nous vous invitons à nous rejoindre l'année prochaine pour la 10ème édition !

Un événement citoyen organisé par la Municipalité.

11 octobre

Don du sang en salle du Cadran solaire

3ème et dernière collecte de sang de l'année à Gœulzin. En 2023, 106 personnes se sont présentées lors des 3 collectes.

Donner son sang sauve des vies en fournissant des ressources cruciales pour les soins médicaux.

Rendez-vous l'année prochaine pour 3 nouvelles collectes. Vous pouvez trouver une collecte à proximité en vous rendant sur le site dondesang.efs.sante.fr

15 octobre

80 participants à la marche pour Octobre rose

Le 15 octobre, une marche sous un soleil éclatant a réuni 80 participants engagés pour la cause d'Octobre Rose.

Le 7 novembre, lors d'une cérémonie à la mairie, Monsieur le Maire Francis Fustin et Nadine Mercier, conseillère municipale, ont remis la somme de 273 euros collectée lors de cette marche à l'association Ré-Mission.

Cette association, représentée par sa présidente Alinca Velghe-Vannarien et son trésorier Maxime Bacquet, joue un rôle essentiel dans le soutien, le conseil, l'information, la prévention et l'accompagnement des personnes atteintes de cancers, indépendamment du type de cancer et de l'âge des personnes concernées.

Pour toute personne cherchant des informations supplémentaires ou du soutien, Ré-Mission reste disponible au numéro suivant : 06 76 04 47 50.

Un événement organisé par la Municipalité.

Vacances de la Toussaint

Centre de loisirs

Au centre de loisirs de Gœulzin, les enfants passent d'excellentes vacances sous la direction d'Orlane, la directrice, et de son équipe d'animation. La semaine a été enrichie par de nombreuses activités telles que l'escalade, la création artistique et même le foot-freestyle (visible sur notre photo). Les prochaines vacances de février sont déjà très attendues !

RETOUR EN IMAGES

31 octobre

Boom d'Halloween

Les enfants de Gœulzin ont vécu une après-midi terriblement effrayante en ce mardi 31 octobre.

Dans la salle du cadran solaire, l'Association des Parents d'Elèves leur a organisé une fête spéciale pour Halloween. Jeux, musique, dessin-animé et bien entendu, les friandises étaient de la partie !

11 novembre

Cérémonie commémorative

Le samedi 11 novembre, la cérémonie commémorative du 105e anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale a eu lieu. Élus, anciens combattants et résidents de Gœulzin se sont rassemblés devant le monument aux morts.

Un grand bravo aux élèves de l'école qui ont magnifiquement interprété l'intégralité de la Marseillaise.

Par la suite, le cortège s'est dirigé vers le cimetière pour déposer une gerbe de fleurs au Carré des Braves.

19 novembre

Portes ouvertes sur l'Artisanat

La première édition des Portes Ouvertes sur l'Artisanat, organisée par le Comité de la Foire aux Puces, a été un franc succès.

Vous avez été nombreux à vous rendre en salle du Cadran pour rencontrer les créateurs et découvrir leur savoir-faire : Scrapbooking, broderie, bijoux, créations artistiques, décoration de Noël, idées cadeaux.

3 décembre

Repas de Noël du Club des l'Amitié

Une trentaine d'adhérents au club de l'Amitié ont partagé un moment chaleureux lors du traditionnel repas à l'approche des fêtes de fin d'année. Cette association, l'une des plus anciennes du village, a célébré en 2023 son 38e anniversaire.

Le club de l'Amitié se réunit chaque lundi après-midi en salle du Cadran Solaire.

Pour rejoindre l'association :
03 27 89 79 47

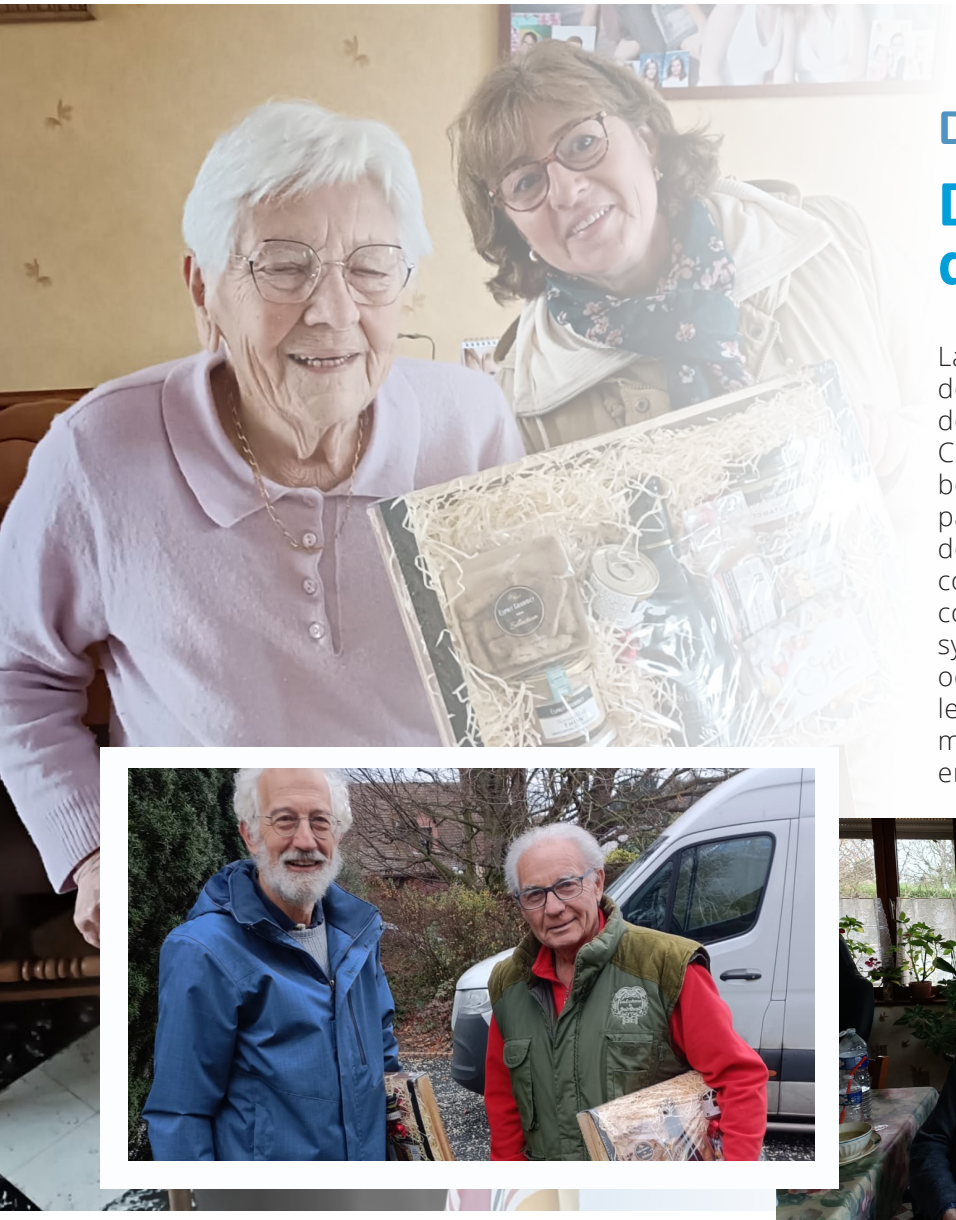

Décembre

Distribution du Colis des ainés

La traditionnelle distribution du colis des aînés par vos élus s'est achevée début décembre.
Ce moment fut empreint d'une belle atmosphère d'échange et de partage, symbolisant l'importance de la solidarité au sein de notre communauté. La remise des colis n'est pas seulement un acte symbolique, mais également une occasion précieuse de renforcer les liens intergénérationnels et de manifester une attention particulière envers nos aînés.

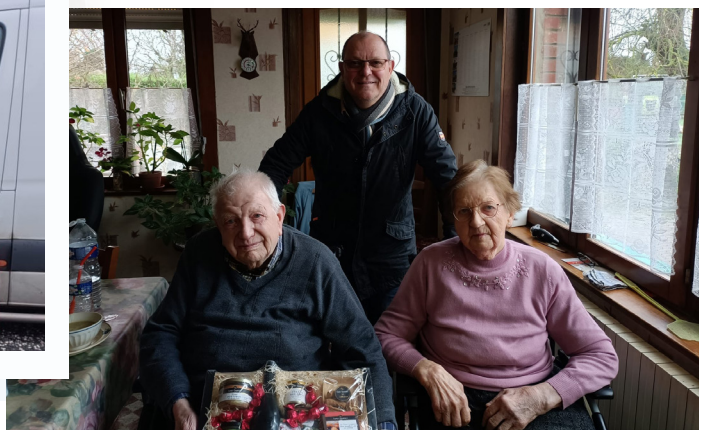

10 décembre

Repas des ainés

Le repas des aînés, organisé par la Municipalité ce dimanche 10 décembre, a été bien plus qu'un simple rendez-vous gastronomique. C'était un véritable moment de convivialité. L'événement a offert aux aînés une occasion unique de se retrouver, d'échanger et de partager des instants agréables.

Au cœur de cette journée mémorable, un grand merci est adressé à Aurélien et son équipe pour la grande qualité du repas proposé.

Remplacement du véhicule utilitaire du service technique

Agé de plus de 15 ans et connaissant des ennuis mécaniques récurrents (et coûteux), le Peugeot expert diesel a été cédé au concessionnaire Peugeot du parc d'activités du Luc afin de bénéficier de la reprise de 7 000€ avant la fin de l'année 2023.

Nous avons décidé l'achat d'un véhicule utilitaire Partner, tout électrique, ayant un très faible kilométrage et garanti 12 mois.

Si l'autonomie d'une voiture particulière est un facteur essentiel dans l'achat d'un véhicule électrique, le Peugeot Partner qui sera livré en janvier avec 135 km d'autonomie est parfaitement adapté aux nombreux mais très courts déplacements de notre véhicule technique.

Une simple prise électrique permettra de recharger ses batteries avec l'électricité produite par notre pico-centrale hydroélectrique au Moulin.

La charge utile (800 kg) est largement suffisante pour les travaux effectués par nos 2 agents techniques.

Le temps du retour sur cet investissement est de moins de 4 ans.

ON RÉPOND À VOTRE QUESTION

Travaux d'adaptation dans mon logement : Puis-je être aidé ?

Souhaitez-vous engager des travaux d'amélioration de votre maison pour des raisons autres qu'énergétiques ? Pour perte d'autonomie ?
(sources ; information du Ministère de l'Économie et des Finances)

Il existe différentes aides destinées aux personnes aux ressources limitées souhaitant rénover leur logement. Comment en bénéficier ? Pour quelle finalité ?

• Les particuliers aux ressources limitées souhaitant améliorer leur habitat peuvent recevoir une aide pour financer des travaux d'adaptation nécessaires au maintien à domicile ou encore, de mise en sécurité de leur logement.

• Le montant des travaux pris en charge varie selon le niveau de revenus et les plafonds en vigueur.

• Une fois son projet défini (devis, plans etc), par exemple en faisant appel à un **conseiller France Rénov'**, il faut déposer une demande d'aide sur la plateforme dédiée : **https://monprojet.anah.gouv.fr.**

Le 1er janvier 2024, **Ma Prime Adapt'** devient **la nouvelle aide unique pour les travaux d'adaptation des logements.**

Elle donne droit à une subvention de 50 ou 70 % du montant des travaux selon vos ressources.

Ce qui change en 2024
Pourront bénéficier de ce dispositif, les propriétaires occupants ou les locataires du parc privé pour leur résidence principale suivants :

• ceux âgés de 70 ans ou plus, sans condition de ressources ou de perte d'autonomie,
• ceux entre 60 et 69 ans en perte d'autonomie précoce,
• ceux en situation de handicap, quel que soit leur âge, justifiant d'un taux d'incapacité supérieur ou égal à 50 % ou éligibles à la prestation de compensation du handicap (PCH).
Cette aide sera distribuée par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) à compter du 1er janvier 2024 sur tout le territoire

ANAH
62 boulevard de Belfort
59000 Lille
Téléphone : 03 28 03 83 09
Fax : 03 28 03 84 69
Email : ddtm-anah@nord.gouv.fr
Site internet : http://www.anah.fr

ON RÉPOND À VOTRE QUESTION

Nid de frelons asiatiques : qui doit le détruire ? Qui doit payer ?

Légalement, Aucune obligation de destruction

Avant tout, ne jamais y toucher et rester éloigné en regard du danger que présente un nid de frelons asiatiques dont les piqures peuvent s'avérer mortelles chez certaines personnes fragiles.

Que dit la loi ?

Il n'y a légalement aucune obligation de destruction d'un nid de frelons sur un terrain privé pour son propriétaire.

Sauf si le maire, en vertu de son pouvoir de police, prend un arrêté pour obliger le propriétaire concerné à « *mettre fin à la nuisance engendrée par la présence des animaux malfaisants, en l'occurrence ici les frelons asiatiques* ».

À ce jour, il n'y a pas d'arrêté à Gœulzin, les nids ayant toujours été détruits par les propriétaires privés.

Qui paie l'entreprise qui détruira le nid ?

Si le nid est sur une propriété privée (arbre, dessous de fenêtre, sous pente d'un toit d'un domicile privé, etc.) c'est le propriétaire qui paie.

Votre responsabilité civile est susceptible d'être engagée en cas de piqûre

Si vous êtes locataire, les frais de destruction seront partagés avec le propriétaire, (art 18-loi du 23/12/1986) sauf preuve de l'existence du nid avant la signature du bail ; ce sera le propriétaire du logement qui paiera.
Si le nid se trouve sur l'espace public, c'est à la Municipalité de prendre en charge le coût de la destruction. Signalez le en mairie et nous interviendrons rapidement.

Dans tous les cas, vérifiez vos contrats d'assurance habitation car ils prennent parfois en charge la désinsectisation.

Vous l'avez bien compris, il est recommandé de détruire un nid occupé. Le frelon est une espèce invasive qui se nourrit d'abeilles butineuses. Il est nuisible à la filière apicole et diminue la pollinisation.

Chacun devra prendre ses responsabilités face à cette question mais sachez que le propriétaire du fonds sur lequel le nid se trouve, et qui n'aurait pas été détruit, est susceptible d'engager sa responsabilité civile en cas de piqûre à un tiers.

FOCUS SUR NOTRE PASSÉ

Il y a 35 ans à Gœulzin

Décembre 2023 / janvier 1988 à décembre 1988

En janvier 1988, on évoquait déjà (page 2) le repas des Aînés mais l'âge était de 61 ans pour y participer (65 ans maintenant) l'achèvement d'une résidence qui posait problème (le Val Fleuri hier, la Val de la Sensée aujourd'hui) et enfin le cimetière en page 6.

En décembre de 1988, une photo du conseil élu le 12 novembre 1988 ; la parité était encore très éloignée !!!

ENERGIE

L'autonomie énergétique atteinte grâce à l'installation d'un dégrilleur

Depuis le 20 février 2020, la pico-centrale hydroélectrique fournit l'énergie nécessaire à l'éclairage public ainsi qu'aux bâtiments communaux. Cette production d'électricité permet à la commune de réaliser d'importantes économies sur ses factures d'energie.

Mais lorsque les consommations augmentent avec les mois d'hiver, la tombée des feuilles et les détritus flottants viennent réduire la productivité de la roue. L'installation d'un dégrilleur, le 22 novembre dernier, permet d'obtenir une production constante toute l'année. Récit de cette journée de travaux.

22 / 11 - 8h30 : après la pose d'un batardeau pour obstruer le canal d'arrivée d'eau à la roue (photo 1) et assèchement de la cavité avec beaucoup de difficultés, la pose de la nouvelle grille n'a été possible que vers 11h45. (photos 2 et 3).

16h : Avant la remise en eau, nettoyage du bassin par les employés communaux et pose du dégrilleur de 600 kg et des garde-fous pour travailler en sécurité (photo 4).

17h : Câblage de l'automate de commandes du dégrilleur (photo 5). En effet plus aucune manipulation pour ôter les feuillages et les détritus qui finissaient par boucher l'ancienne grille. Désormais, dès que la hauteur du niveau d'eau avant la grille et après celle-ci diffère de +1,20 cm, signifiant qu'une accumulation de feuilles devant la grille commence à l'obstruer, une mesure-laser déclenche le ramassage des feuilles automatiquement et silencieusement pour les déposer dans un sac. Celui-ci sera vidé ensuite par un employé municipal chargé de l'entretien du site.

18h30- 19h30 : programmations et essais de différents scénarios pour la machine.

20h : fin des travaux.

En ce 21 novembre, l'écran de contrôle nous indiquait les informations suivantes :

- La centrale a fonctionné 28 910 heures depuis sa mise en service.
- Elle a produit depuis sa mise en service 240 516 kWh.

L'arrêt de la pico-centrale a permis de retirer un tronc d'arbre qui était coincé sous le pont, de nettoyer le bassin et d'effectuer un reportage photos des berges et dessous du pont pour les transmettre à l'expert qui étudie la reconstruction du second pont dit du Golf. Les premières estimations des coûts de reconstruction s'élèvent à 200 000 € HT en 2024.

1

2

3

4

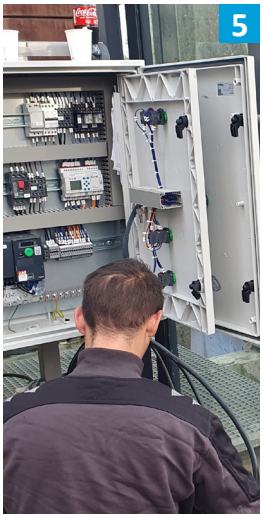
5

6

La pico-centrale utilise l'énergie hydraulique provenant du bras de déchargement de l'ancien Moulin, pour produire de l'électricité. Celle-ci alimente la mairie, l'école, l'éclairage public, la cuisine.

Le remplacement des 195 lampes à vapeur de mercure énergivores de l'ancien éclairage public par des Leds en 2016 et 2017, a permis de réduire la consommation de l'éclairage, passant de 118 870 kWh annuels à 43 046 kWh en 2022 (-65% des consommations) puis à 31 377 kWh au 31 octobre 2023 après différents réglages nocturnes d'intensité lumineuse effectués en avril dernier.

Avec la pose d'un dégrilleur automatique le 22 novembre dernier, qui permet de lisser la production entre 6600 et 7000 kWh mensuels à minima, la commune sera quasiment en autonomie énergétique électrique en 2024.

Schéma N°1

Sur ce schéma N° 1 on voit parfaitement une courbe annuelle des consommations identique, à savoir de grosses consommations de novembre N à février de N+1(temps d'éclairage public plus longs sur les mois d'hiver) puis plus faible à partir de mai la tendance à la baisse des consommations moyennes qui passent de 6 000k Wh en janvier 2020 à 4 000 kWh en décembre 2023.

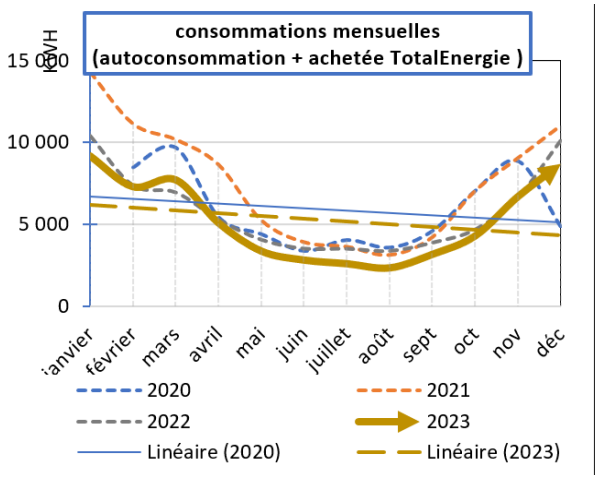

Schéma N°2

Quant à la production, les tendances mensuelles sont assez semblables (variations dues au niveau de l'eau régulé par les VNF) avec chaque année une brutale chute de production moyenne de septembre à décembre avec la chute des feuilles. Cette chute a justifié l'installation du dégrilleur en novembre.

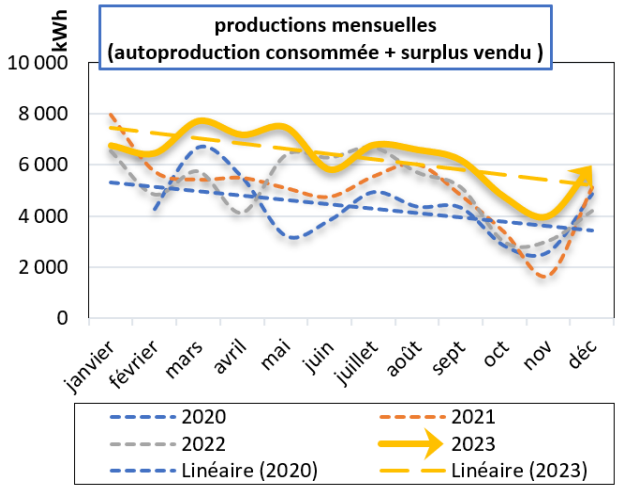

Schéma N°3

On y voit distinctement que la production globale couvrira en 2024 la consommation totale de la commune avec l'installation du dégrilleur.

En effet, pendant les mois d'hiver avec de très fortes consommations ponctuelles, en regard d'une production quasiment linéaire de la PICO, on a des pointes de consommations à la pause méridienne (fours de cuisson, éclairage salles). L'installation de panneaux photovoltaïques, un moment envisagée, ne semble plus justifiée. Le surcoût de ces « pointes de consommations » est couvert financièrement par les ventes des excédents de mai à août de chaque année.

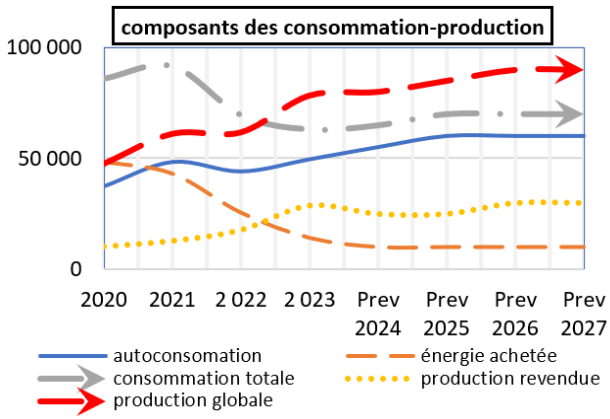

ACTION CITOYENNE

Citoyens engagés : un cimetière embelli

Le samedi 14 octobre dernier, dans un élan de solidarité et de préservation de l'héritage local, un groupe de bénévoles dévoués composé d'élus, d'habitants du village et de personnes externes entretenant les sépultures familiales s'est réuni pour entreprendre une noble tâche : désherber les allées du cimetière communal. Munis de gants, de sécateurs et de pelles, ces citoyens engagés ont consacré leur temps et leur énergie à redonner au lieu de repos éternel de nos proches une apparence soignée.

Les bénévoles ont uni leurs forces pour désherber les allées de manière méticuleuse. Les herbes folles et les buissons envahissants qui avaient pris racine entre les pierres tombales ont été soigneusement retirés, laissant derrière eux un cimetière revitalisé et respectueusement entretenu.

Cette action bénévole n'est pas seulement un acte d'entretien physique, mais aussi un acte de préservation culturelle et de respect envers les générations précédentes. Les participants espèrent que leur exemple inspirera d'autres communautés à travers le pays à entreprendre des projets similaires, favorisant ainsi le maintien de la dignité des lieux de repos éternel et l'appréciation de l'histoire locale.

Modernisation et Numérisation

Après les travaux de 2021 à 2022, la commune dispose d'un cimetière totalement restauré et agrandi de 350 emplacements supplémentaires de sépultures, de 50 places au columbarium, de 25 cavurnes et d'un jardin du souvenir. Nous avons dès 2016 lancé une procédure de reprise de 50 sépultures en état d'abandon ou/et des concessions arrivées à échéance. Une dernière étape restait à faire ; se doter de logiciels qui assureraient la gestion complète de l'ensemble des opérations funéraires (actes de concessions, gestions des dossiers de défunts, courriers et actes liés à ces procédures, suivi le temps de la concession...).

C'est chose faite depuis le 1 décembre. Après un énorme travail de reconstitution des archives effectué par le secrétariat de la mairie, nous disposons d'applications informatisées de gestion du cimetière, de sa cartographie interactive qui seront consultables sur PC et portable. Mme Gaëlle Dudzinski, chargée de sa mise en place, se tient à votre disposition pour vous apporter tous les renseignements souhaités sur ce nouveau service mis à votre disposition (consultation des informations d'une concession, recherche de défunts, renseignements d'ordre réglementaire...).

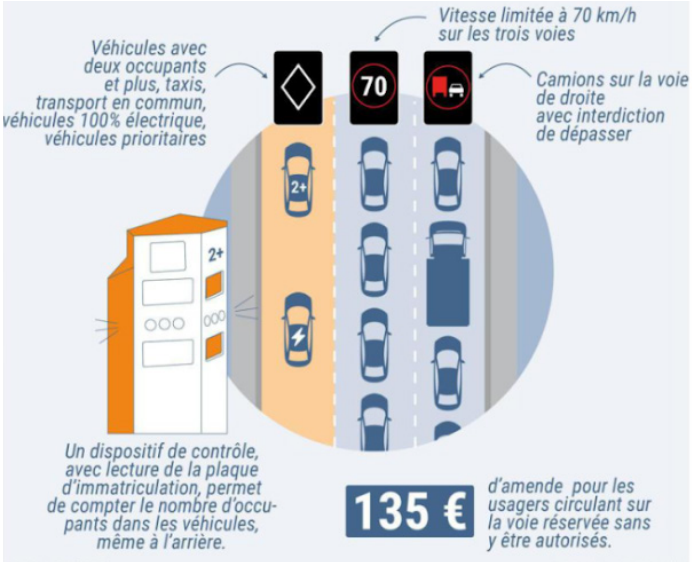

INFO UTILE

Mobilité : sur l'A1, une initiative en faveur du covoiturage et de l'électromobilité

Vous êtes nombreux à emprunter chaque jour l'autoroute A1 pour vous rendre au travail dans l'agglomération lilloise. Sur cet axe très fréquenté, une nouvelle initiative a vu le jour pour encourager le covoiturage et le passage à l'électromobilité (véhicule électrique).

Depuis le 4 septembre, un nouveau panneau comportant un losange, positionné sur les portiques entre Dourges et Seclin, a fait son apparition. Il vous indique que la voie de gauche est strictement réservée à certains véhicules :

- **les personnes faisant du covoiturage (2 occupants minimum à bord du véhicule)**
- **les voitures 100% électriques**
- **les taxis**
- **les véhicules prioritaires**
- **les transports en commun**

Si le panneau losange s'éclaire, la vitesse autorisée baisse à 70km/h et les amendes de 135€ peuvent pleuvoir si vous êtes seul dans votre véhicule thermique sur la voie de gauche.
Une caméra thermique sera installée en décembre pour vérifier le nombre de passagers et d'autres caméras sont reliées au système d'immatriculation pour vérifier si les véhicules qui empruntent cette voie réservée sont bien 100% électrique. L'amende, qui n'entraine pas de retrait de point, est fixée à 90 € si paiement dans les 15 jours, sinon 135€.

La voiture électrique à 100 euros par mois

En ce début d'année 2024, l'implantation de deux bornes de recharge pour véhicules électriques est prévue à l'entrée du parking situé rue Marteloy.

Cet aménagement s'aligne avec l'annonce récente du Ministère de l'Économie et des Finances, qui prévoit la mise en place, dès janvier 2024, d'un dispositif de location de voitures électriques à 100 € par mois pour les ménages actifs.

Ce dispositif repose sur un leasing (location avec option d'achat) de voitures électriques à 100 €. L'objectif est double : permettre au plus grand nombre de rouler à l'électrique et accélérer la transition énergétique des véhicules dans le cadre du plan "France Nation Verte".

Ce dispositif concerne les ménages qui ont besoin d'un véhicule pour leurs trajets professionnels et s'applique dans les conditions suivantes :

- le revenu fiscal de référence des actifs par part ne doit pas dépasser 15 400 euros par an,
- les actifs doivent résider à 15 km ou plus de leur travail ou parcourir plus de 8 000 km par an dans le cadre de leur activité professionnelle,
- la location doit durer au moins trois ans.

Pour vous informer sur ce dispositif et vérifier votre éligibilité : mon-leasing-electrique.gouv.fr

ENTREPRISE

Azaé Gœulzin, Esprit de Famille : Nouvelle direction, Nouvelle dynamique

Fortement ancrée dans le domaine des services à la personne en tant que gérante de plusieurs sociétés, Fabienne Mazon a entrepris une nouvelle aventure en reprenant l'entreprise Gœulzinoise "Esprit de Famille" le 1er juin 2023.

Avec cette transition, l'entreprise prend une nouvelle identité en devenant Azaé Gœulzin, intégrant ainsi le groupe qui comprend déjà Azaé Douai (créée en 2008), Azaé Douai Confort, Azaé Hainaut, et Azaé Pévèle. Les activités phares d'Azaé sont centrées sur le ménage et le repassage.

Au moment de la reprise, seule l'activité de maintien à domicile était présente à l'agence de Gœulzin. Depuis septembre 2023, Fabienne et son équipe ont élargi leur offre en développant également l'activité ménage-repassage.

Azaé Gœulzin propose des prestations défiscalisables des impôts à hauteur de 50%, avec la possibilité d'obtenir une avance immédiate du crédit d'impôt, soulageant ainsi les bénéficiaires de l'avance totale des frais.

Au quotidien, Melissa, la responsable d'agence, et Sarah, assistante d'agence, sont présentes pour répondre aux besoins des clients et les accompagner dans l'instruction des demandes de prises en charge financières (APA, CARSAT, ANGDM, etc.).

L'équipe d'Azaé Goeulzin s'engage à fournir un service de qualité exceptionnelle, avec un suivi régulier, aussi bien pour les bénéficiaires que pour ses salariés, tous engagés en CDI.

Contact :
Azaé Goeulzin-Esprit de Famille
1344 rue d'Oisy-59169 Gœulzin
Téléphone : 03 27 92 15 50

NUMÉRIQUE

Ateliers numériques du SIRA

Apprendre à utiliser un ordinateur, naviguer sur Internet, effectuer des démarchages administratives, créer et gérer une adresse mail... Le Centre socio-culturel de l'Ostrevent & la Sensée (SIRA) vous propose de participer aux ateliers numériques, chaque jeudi matin de 10h à 11h30 en salle des mariages (mairie).

Contactez le SIRA : 03 27 89 51 74
Mail : numérique.csc.sira@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE

Romans, BD, mangas, faites votre choix !

Grâce au partenariat avec la Médiathèque Départementale, la bibliothèque de Gœulzin bénéficie d'un service de navette qui apporte une fois par mois les ouvrages préalablement réservés : il suffit de nous communiquer les auteurs ou les titres que vous souhaitez emprunter.

Si vous êtes lecteur de bandes dessinées ou de mangas, il vous suffit d'indiquer les titres ou les séries que vous aimeriez lire.

Si vous aimez lire mais que vous ne pouvez pas vous déplacer, les bénévoles de l'association peuvent organiser un portage de livres à domicile. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer vos coordonnées, soit par mail, soit en prenant contact auprès de la mairie. Laissez votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone, nous nous engageons à y répondre rapidement.

Voici la liste des derniers achats de la Bibliothèque :

La symphonie des monstres de Marc Levy
Sur tes traces d'Harlan Coben
Ils resteront chez nous de Lisa Jewel
L'étoile du désert de Michael Connelly
Millenium 6: la fille dans les serres de l'aigle de Karin Smirnoff
Les femmes du bout du monde de Mélissa Da Costa
Le temps des chimères de Bernard Werber
Menaces de Danielle Steel
Les armes de la lumière de Ken Follett
L'homme des mille détours de Agnès Martin-Lugand
Plus jamais sans moi de Maud Ankaoua
Son odeur après la pluie de Cédric Sapin-Defour

Emilie, Irène, Nadine et Valérie vous accueillent les mercredis de 17h à 18h, les vendredis de 16h30 à 17h30 et les samedis de 14h à 15h. (Fermeture pendant les vacances de Noël).

Contact : bibliothequedegoeulzin@gmail.com

ÉTAT CIVIL

Ils nous ont quittés

Mme Annie MENDAK
épouse LASSELIN
le 10 septembre 2023

M. Marcel LIBERAL
le 10 septembre 2023

Cécile VANLICHTERVELDE
épouse MARMOUZET
le 31 octobre 2023

Mme Lucienne MERCIER
née DUPLOUY
le 26 octobre 2023

M. Michel TATINCLOUX
le 2 novembre 2023

M. Marc DANGLETERRE
le 10 décembre 2023

Bienvenue aux bébés

Arthur VERVELLE
le 21 mai 2023

Mëlya DUEZ
le 6 septembre 2023

Alice PLATTEEUW
le 8 septembre 2023

Andrea CYNKIEWICZ
le 24 septembre 2023

Hugo RIGBOURG
le 6 novembre 2023

TRAIT D'UNION GŒULZINOIS

Publication de la Mairie de Gœulzin,
Rue Marteloy 59169 Gœulzin
Tél. 03 27 89 62 39
@ : secretariat@mairie-goeulzin.fr
Gratuit, imprimé à 530 ex.
Directeur de la publication :
Francis FUSTIN
Directeur de la rédaction :
Raphaël MATHIEU
Ont également contribué :
Gaelle DUDZINSKI - Nadine MERCIER
Sabine FREVILLE
Mise en page : Mairie de Gœulzin
Impression : Mairie de Gœulzin

Centre Socioculturel L'Ostrevent & La Sensée Intercommunal

Ateliers numériques

Animateur

Julien PIECZYNSKI

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEILLER NUMÉRIQUE
France services

Horaires

Jeudi de 10h-11h30

Lieu

MairieRue Marteloy, 59169 Gœulzin

Basiques de l'ordinateur

3 séances
11/01/2024
18/01/2024
26/01/2024

Tablette & smartphone

2 séances
14/03/2024
21/03/2024

Internet

4 séances
01/02/2024
08/02/2024
15/02/2024
22/02/2024

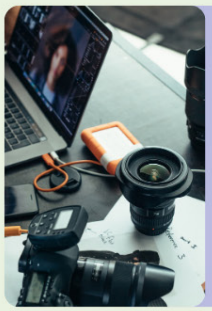

Création

3 séances
28/03/2024
04/04/2024
11/04/2024

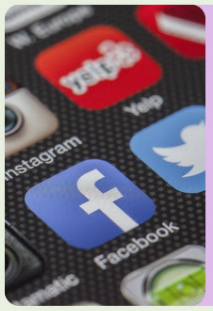

Réseaux sociaux

1 séances
18/04/2024

Gratuit pour les adhérents

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA RÉGION D'ARLEUX SIRA L'Ostrevent & la Sensée Un territoire à vivre

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf du Nord

L'appli du Centre
App sira59

Centre Socioculturel
L'Ostrevent & la Sensée

INSCRIPTIONS :
03.27.89.51.74
WWW.SIRA59.FR